

Une mise en perspective de modes d'investigation de l'activité humaine

Rix, G.*, Lièvre, P.**

*LAPRACOR/SOI, UFR STAPS, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

**CRET-LOG, Université de la Méditerranée, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Résumé :

La question de l'investigation de l'activité humaine et de ses modalités est vive dans plusieurs champs disciplinaires qui se trouvent, aujourd'hui, dans l'obligation d'intégrer dans leurs travaux la manière dont un acteur vit –subjectivement– sa situation et développe son activité. Partant des apports de l'ergonomie et de la psychologie du travail, nous tentons de mettre en perspective différentes méthodologies visant à la verbalisation de l'action et des connaissances qui lui sont sous-jacentes.

Abstract :

The question of human activity investigation and its modalities is deep through many disciplinary fields which, actually, have to take into account the actor, his/her way of living –subjectively– his/her situation and development of his/her self-activity. From ergonomics results, we try to put different methodologies in perspective; all of these methodologies aiming verbalisations of action and its underlying knowledge.

Une mise en perspective de modes d'investigation de l'activité humaine

Rix, G.*, Lièvre, P.**

*LAPRACOR/SOI, EA 3690

**CRET-LOG, EA 881

Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

La question de l'investigation de l'activité humaine et de ses modalités est vive dans plusieurs champs disciplinaires qui se trouvent, aujourd'hui, dans l'obligation d'intégrer dans leurs travaux la manière dont un acteur vit –subjectivement– sa situation et développe son activité. Partant des apports de l'ergonomie et de la psychologie du travail, nous tentons de mettre en perspective différentes méthodologies visant à la verbalisation de l'action et des connaissances qui lui sont sous-jacentes.

Pour ce faire, nous travaillons à mettre en évidence les principes communs à différentes méthodes afin de souligner tant leurs convergences que leurs différences. Nous nous limitons ici à quatre méthodologies : l'autoconfrontation développée par Jacques Theureau (1992)¹ dans le cadre théorique du cours d'action, l'autoconfrontation croisée construite par Yves Clot (1999)² dans une optique d'analyse psychologique du travail, l'entretien d'explicitation élaboré par Pierre Vermersch (1994)³ comme une technique d'aide à la verbalisation de l'action tant dans une optique de formation que de recherche et l'entretien en *re situ subjectif* (Rix, 2003 ; Rix, Biache, 2004 ; Lièvre, Rix, soumis)⁴. Les trois premières semblent aujourd'hui les plus usitées pour saisir les dimensions subjectives de l'activité humaine et sont mobilisés dans différents champs disciplinaires : l'ergonomie et la psychologie du travail (Falzon, 2004 ; Revue @ctivité, 2004)⁵, les sciences de l'éducation (Barbier and all, 2000 ; Revue Education Permanente, 2004)⁶, les sciences et techniques des activités physiques et sportives (Gal-Petitfaux, Saury, 2002 ; Gouju and all, 2003 ; Mouchet, 2003 ; Ria and all 2003 ; Rix, à paraître ; Sève, Durand, 1999 ; entre autres...)⁷, les sciences

¹ Theureau, J. (1992). *Le cours d'action : analyse sémiologique. Essai d'une anthropologie cognitive située*. Berne : Peter Lang.

² Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.

³ Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.

⁴ Rix, G. (2003). L'entretien en *re situ subjectif* : une tentative d'évolution méthodologique. *Actes des 5èmes Journées d'études Act'ing : L'observatoire des objets d'analyse de l'activité humaine*.

Rix, G., Biache, M-J. (2004). Enregistrement en perspective *subjective située* et entretien en *re situ subjectif* : une méthodologie de la constitution de l'expérience, *Intellectica*, n°38, 363-396.

Lièvre, P., Rix, G. (soumis). Une méthode innovante de codification des connaissances tacites : un Dispositif d'Objectivation des Pratiques Situées. Une application à la pratique des expéditeurs polaires.

⁵ Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris : PUF.

Revue @ctivité, (2004). *Activité et Action/Cognition située*, @ctivité, Vol 1, n°2, www.activites.org

⁶ Barbier, J-M. and all (2000). *L'analyse de la singularité de l'action* (p53-69). Paris : PUF.

Revue Education Permanente, (2004). L'analyse des pratiques, *Education Permanente*, n°160 et 161, numéros spéciaux coordonnés par R. Wittorski.

⁷ Gal-Petitfaux, N., Saury, J. (2002). Analyse de l'agir professionnel en éducation physique et en sport dans une perspective d'anthropologie cognitive, *Revue Française de Pédagogie*, 138, 51-61.

Gouju, J-L., Vermersch, P., Bouthier, D. (2003). Objectivation des actions athlétiques par entretien d'explicitation. Etude de cas, *STAPS*, 62, 59-73.

Mouchet, A. (2003). Un regard différent sur les décisions tactiques des joueurs de rugby : la valorisation de leur propre point de vue, *Expliciter*, 48, 1-16.

Ria, L., Sève, C., Durand, M. & Bertone, S. (2003). Beginning teacher's situated emotions : study about first classroom's experiences, *Journal of education for teaching*, 29(3), 219-232.

Rix, G. (à paraître). Typologie des actes de jugement de l'arbitre de rugby. *Science et Motricité*.

Sève, C., Durand, M. (1999). L'action de l'entraîneur de tennis de table comme action située, *Avante*, 5, 69-85.

de gestion (Teulier, Lorino, 2005)⁸... En nous appuyant sur les trois premières, nous avons construit la dernière au fil d'un questionnement sur les possibilités de faciliter, dans un contexte de recherche, l'explicitation par l'acteur de son action en travaillant principalement sur deux axes : la question de l'adressage et celle de l'amorce et du support d'entretien.

Sans présenter chaque méthodologie pour elle-même, nous tentons de dégager les fondements ontologiques et/ou épistémologiques qui sont transversaux. Puis dans un second temps, nous soulignons des axes qui paraissent pertinents afin de les distinguer tant dans leurs objectifs que dans leurs modalités. Enfin, nous proposons une mise en perspective de ces différentes méthodologies en mettant en exergue les spécificités de chacune⁹.

1. Des fondements ontologiques et/ou épistémologiques communs

L'ensemble de ces méthodologies semble développer un certain nombre de postulats communs que nous tentons de mettre à jour.

Tout d'abord, elles partent du principe que l'action, l'activité ou l'expérience doivent être étudiées en situation quotidienne et dans leur effectivité. Elles posent ensuite que la compréhension et/ou explication de ces dernières ne peut se suffire de l'observation des comportements mais suppose de saisir les versants significatifs qui leur sont sous-jacents. En effet, d'une part les *"mécanismes de production de l'activité ne sont pas directement observables"* (Clot, 1999, p139), d'autre part la conduite est *"un objet d'étude à double face, l'une publique comportementale observable et l'autre privée non observable"* (Vermersch, 2004, p36)¹⁰. Ainsi, *"la description de l'activité et de la situation, pour être pertinente, ne doit pas être monopolisée par l'observateur scientifique [... mais elle doit être] effectuée du point de vue de la dynamique interne de l'acteur"* (Theureau, 2000, p182-183)¹¹. Quel que soit le point de vue adopté, il semble qu'une observation extérieure ne puisse suffire ni à rendre compte, ni à comprendre, ni à expliquer l'activité d'un acteur : il s'agit de considérer sa propre manière de vivre/de se re-présenter sa situation.

Le second point de convergence entre les travaux mobilisant l'un ou l'autre des cadres méthodologiques évoqués renvoie à un postulat concernant l'acteur : il semble toujours posé comme un praticien réflexif tout au moins doué d'une possibilité de re-connaître –au sens de connaître à nouveau sous un autre jour, dans une autre posture– sa propre activité¹². D'un côté, les thèses phénoménologiques, notamment Husserliennes (Vermersch, 1994, 2004), sont mobilisées et il apparaît que *"les verbalisations provoquées [...] ne peuvent constituer des données qu'en présupposant de la part des acteurs, dans certaines conditions, à la fois : la réflexivité, la ré-évocation, le consensus avec le (ou les) observateur(s)"* (Theureau, 1992).

⁸ Teulier, R., Lorino, P. (2005). *Entre connaissance et organisation : l'activité collective. L'entreprise face au défi de la connaissance*. Paris : La découverte.

⁹ Il est évident que ces spécificités sont liées à des optiques théoriques différentes qu'il faudrait développer plus amplement. Nous ne réalisons pas ici cet exercice bien que les axes de différenciation amorcent ce travail en partant du type de matériaux construits.

¹⁰ Vermersch, P. (2004). Prendre en compte la phénoménalité : propositions pour une psycho phénoménologie, *Expliciter*, 57, 35-45.

¹¹ Theureau, J. (2000). Anthropologie cognitive et analyse des compétences, in J-M Barbier *L'analyse de la singularité de l'action* (p171-211), Paris : PUF.

¹² Si nous soulignons la convergence sur ce point, conférer à l'acteur une capacité à re-connaître sa propre activité, il faut aussi indiquer les divergences liées à la nature de ce retour. D'un côté, il est référé à une conception phénoménologique de l'être humain et à une capacité de ré-flexion (flexion de la conscience sur elle-même). De l'autre, ses thèses sont mises en suspend et le "re-connaître sa propre activité" relève plutôt d'une transformation de l'activité qui se réalise grâce à une mise en mots.

C'est reconnaître que *"le pouvoir qu'a le sujet à se viser lui-même"* (Merleau-Ponty, 1988, p408)¹³ lui confère la possibilité, que nous exploitons aussi au cours des entretiens en *re situ subjectif*, d'explicitation son vécu. D'un autre côté, cette possibilité relève d'un *"mouvement de subjectivation"* qui réalise une mise à distance entre l'acteur et son expérience dans une optique de développement (Clot, 2000, p57)¹⁴.

Quelles que soient les orientations, le retour de l'acteur sur sa propre activité, qui consomme le passage d'un agir à une activité langagière à propos de ce dernier¹⁵, soulève certaines difficultés. D'un côté, la prise de conscience de mon expérience subjective *"sa thématization descriptive, et même en amont de tout cela, son réfléchissement délibéré, ne sont ni spontanés, ni immédiats, ni directs, ni faciles !"* (Vermersch, 1999, p13)¹⁶. Ainsi, si tout acteur est capable de ré-flexion, celle-ci n'est pas une posture spontanément adoptée vis-à-vis de sa propre action : les verbalisations concernant l'action relèvent plus souvent d'un discours de rationalisation et/ou de justification sur l'action que d'explicitation. De l'autre côté, Clot (2000, p54) souligne aussi que *"l'expérience échappe aussi à ceux à qui elle appartient [...] la faire sienne implique qu'elle devienne l'objet d'une appropriation qui n'a rien de spontané"*.

Par conséquent, chaque méthodologie est construite comme une aide au retour et à la verbalisation de l'action visés. L'autoconfrontation repose sur des *"conditions matérielles [qui] contraignent aussi le récit et le commentaire et empêchent qu'il ne soit une recomposition normative et/ou fabulatrice pour l'observateur"* (Theureau, 1992). L'entretien d'explicitation (Vermersch, 1999, p15) est basé *"sur le guidage de la personne vers cette activité réfléchissante et propose pour ce faire une médiation [...] qui vise à laisser la personne en évocation de son vécu"*. L'entretien en *re situ subjectif* procède *"d'un double aiguillage de la ré-flexion de l'acteur, par la trace enregistrée et l'orientation dialectique des relances"* (Rix, Biache, 2004, p392). L'autoconfrontation croisée ou l'instruction au sosie favorisent le mouvement de subjectivation dans la mesure où *"l'intersubjectivité de l'échange réglé avec un chercheur pousse le sujet à manifester des dimensions ignorées de lui-même dans sa propre expérience"* (Clot, 1999, p150). Ainsi, chacune des méthodes tente de mettre en place des conditions à même d'orienter l'acteur vers une posture particulière par rapport à son action. Si ces postures sont différentes selon les méthodes, elles apparaissent toutes comme des postures réflexives –au sens large du terme– et non spontanées que le chercheur doit susciter par des dispositifs particuliers.

Même si toute pratique est irréductible à un discours, *"l'activité existe indépendamment de l'échange, dans l'histoire corporelle et psychique du sujet"* (Clot, 1999, p152), les verbalisations provoquées sont une source de documentation, de compréhension, et/ou d'explication de l'activité. Par contre, elles ne recouvrent pas l'action réalisée d'une part parce que *"l'action est une connaissance autonome, [...] elle existe, elle fonctionne, elle vise des buts et les atteint, sans nécessairement passer par une conceptualisation"* (Vermersch, 1994, p72), d'autre part parce qu'elles sont issues d'une autre action (Clot, 1999), le fruit d'un autre couplage entre l'acteur et son environnement (Theureau, 1992, 2004)¹⁷. Se pose donc la

¹³ Merleau-Ponty, M. (1988). *Merleau-Ponty à la sorbonne. Résumé de cours 1949-1952*. Dijon-Quetigny : Cynara.

¹⁴ Clot, Y. (2000). Analyse psychologique du travail et singularité de l'action, in J-M Barbier *L'analyse de la singularité de l'action* (p53-69), Paris : PUF.

¹⁵ Ce passage représente une rupture épistémologique dans la mesure où le discours de l'action et l'action ne sont pas de même nature.

¹⁶ Vermersch, P. (1999). Pour une psychologie phénoménologique, *Psychologie Française*, n°44-1, 7-18.

¹⁷ Theureau, J. (2004). Le programme de recherche « cours d'action » et ses éventuelles relations avec la logistique, in P. Lièvre et N. Tchernev *La logistique entre management et optimisation* (p121-133), Paris : Hermès-Lavoisier.

question des conditions de la production et de mobilisation de verbalisations provoquées dans différentes recherches s'intéressant à l'activité humaine. Nous nous proposons donc à présent d'éclairer les convergences et divergences entre les méthodologies sur ces questions.

2. Des axes de différenciation

Afin de mettre en perspective les méthodologies sur lesquelles nous nous attardons, il s'agit de déterminer des axes qui à la fois les traversent et permettent de les distinguer. Sans être exhaustif, quatre axes semblent intéressants à mobiliser : la verbalisation de l'action, la singularité du moment, les traces utilisées au cours des entretiens et la triangulation.

Pourquoi introduire un axe concernant la verbalisation de l'action ? Ce dernier paraît intéressant dans la mesure où toutes ces méthodologies passent, comme nous venons de l'évoquer, par une mise en mots de l'action. Ainsi, *"la spécificité de l'entretien d'explicitation est de viser la verbalisation de l'action"* (Vermersch, 1994, p17) ; l'autoconfrontation vise *"ce qui dans cette activité [celle qui est observée] est pré-réflexif, c'est-à-dire montrable, racontable, commentable à tout instant par l'acteur à un observateur-interlocuteur"* (Theureau, 2000, p184) ; l'autoconfrontation croisée *"est une activité langagière à part entière au cours de laquelle le ou les sujets redécouvrent l'activité analysée et la transforment"* (Clot, 2000, p68) ; l'entretien en *re situ* subjectif *"permet à l'acteur d'accompagner le chercheur dans ce qui, au moment de la pratique, fait sens pour lui"* (Rix, Récopé, Lièvre, à paraître)¹⁸. Cependant ces verbalisations ne sont pas de même nature, n'entretiennent pas le même rapport à l'action initiale, n'ont pas les mêmes objectifs. Si pour Vermersch *"l'entretien d'explicitation vise la description du déroulement de cette action telle qu'elle a été effectivement mise en œuvre dans une tâche réelle"* (1994, p18), inversement pour Clot *"la démarche d'auto-confrontation ne vise pas une simple restitution de l'expérience acquise mais produit une expérience"* (1999, p151) : *"la verbalisation n'est pas la mise en mots de l'action passée"* (2000, p68). Par son caractère transversal et ses propriétés distinctes, la question de la verbalisation de l'action semble un élément pertinent de mise en perspective.

Le second point qui à la fois traverse les méthodologies et permet de les distinguer est corollaire du premier. En effet, si chaque entretien vise une verbalisation de l'action, cette dernière est toujours provoquée *a posteriori* et relativement à une action effectivement réalisée et spécifiée. Ainsi, toutes les méthodologies qui nous occupent mettent en avant leur attachement à ce que chaque entretien se centre sur un moment singulier. Il s'agit d'*"amener l'informateur à parler d'un vécu"* (Vermersch, 2004, p39, souligné par l'auteur), de *"se frayer un accès à la singularité de l'action"* (Clot, 2000, p54), de mobiliser un *"enregistrement de la pratique qui porte l'empreinte d'un moment particulier dans sa singularité, [... comme] support permettant d'inviter l'acteur à mettre en mots son vécu de ce moment-là"* (Lièvre, Rix, soumis), d'étudier *"ce qui, dans l'activité observable à un instant t d'un acteur dans un état déterminé, engagé activement dans un environnement physique et social déterminé et appartenant à une culture déterminée, est préréflexif, ou encore significatif pour cet acteur à cet instant"* (Theureau, 2004, p123). Quelle que soit la méthode développée, l'entretien s'ancre dans la singularité d'un moment, c'est-à-dire dans une

¹⁸ Rix, G., Récopé, M., Lièvre, P. (à paraître). Etude anthropologique des pratiques des expéditeurs polaires à ski : une approche du corps agissant et vécu. *Actes du Colloque "Anthropologie des populations alpines : le corps en milieu alpin"*.

occurrence particulière de l'action/l'activité étudiée. Cependant, le choix et les modalités d'accès à cette occurrence sont différents selon les méthodologies¹⁹.

Cette question nous conduit à aborder ce que nous avons défini comme un troisième axe de différenciation : les traces utilisées au cours des entretiens. Dans certains cas, les autoconfrontations –croisées ou non– et l'entretien en *re situ subjectif*, des enregistrements vidéos spécifient l'occurrence particulière sur laquelle le travail avec l'acteur porte : l'entretien d'autoconfrontation consiste à "*présenter à l'acteur, immédiatement après son action un enregistrement vidéo de son comportement et à lui demander de commenter*" (Theureau, 1992, p45). Dans le cas de l'entretien d'explicitation, la seule trace indispensable est une trace mnésique, affective, sensible : Vermersch (1994, p94) souligne "*l'importance, sinon la nécessité, du déclencheur sensoriel initial*", comme possibilité d'accès à une mémoire concrète, au vécu, à la conscience pré-réfléchie de l'action. Ainsi, d'un côté ce qui permet de déterminer une occurrence relève de matériaux construits par le chercheur : la singularité du moment est cristallisé par une vidéo. De l'autre, l'occurrence est relative à la valence du moment pour l'acteur : c'est la valeur émotionnelle de ce moment pour l'acteur qui constitue les ressorts de sa singularité. Par conséquent, si d'un côté le choix du moment investigué peut revenir tant au chercheur qu'à l'acteur, de l'autre, il est déterminé par son caractère ou non saillant pour l'acteur²⁰.

Si la nature des traces mobilisées permet de mieux revenir sur la question du choix et des modalités d'accès au moment singulier faisant l'objet de l'entretien, il faut aussi mettre en évidence les différences de nature et de fonction des traces d'activité utilisées. Pour ce qui est de l'entretien d'explicitation, les seules traces nécessaires sont propres à l'acteur, littéralement subjectives. Inversement, les autres méthodologies requièrent des traces objectivant l'activité de l'acteur. Clot s'appuie sur cette objectivation pour provoquer chez le professionnel un changement de posture, une mise à distance de son activité : les traces, que sont le plus souvent les vidéos du comportement d'un acteur, représentent alors des "*trappes d'accès aux conflits de l'activité*" (1999, p139). Comme Theureau (1992), nous mobilisons un enregistrement vidéo comme support d'entretien, comme moyen d'inciter et d'aider la réflexion, par l'acteur, de sa propre action (Rix, 2003 ; Rix, Biache, 2004 ; Lièvre, Rix, soumis). Cependant, dans l'une et l'autre de ces deux méthodes, l'enregistrement vidéo utilisé ne relève pas de la même perspective. Alors que l'autoconfrontation relève traditionnellement de la confrontation de l'acteur à son comportement (Theureau, 1992), l'entretien en *re situ subjectif* revient à re-placer l'acteur dans une perspective plus proche de son point de vue en situation en utilisant les enregistrements de sa perspective *subjective située*²¹. Cette perspective semble faciliter tant l'effort de réflexion de l'acteur que l'accompagnement du chercheur en vue d'un partage d'expérience (Rix, Biache, 2004).

Ainsi, il semble que la question des traces utilisées lors des entretiens soit un axe de distinction intéressant puisque toutes les méthodologies la posent mais y répondent de manières différenciées.

¹⁹ Il faudrait aussi distinguer les raisons qui conduisent ces différentes méthodologies à se centrer sur une action singulière spécifiée : étudier une action singulière pour elle-même et/ou pour la transformer, partir de la singularité d'une pratique pour en atteindre les principes génériques ou la structure, utiliser l'activité effectivement réalisée pour saisir tous les champs de possible –et d'impossible– qui l'entourent...

²⁰ En effet, si le chercheur définit le moment sur lequel l'entretien d'explicitation doit porter, ce moment n'a pas forcément de valence particulière pour l'acteur. S'il n'est pas d'emblée significatif pour lui, il ne relève alors pas pour l'acteur d'une occurrence particulière (Lièvre, Rix, soumis) et le travail de verbalisation de l'action s'en trouve affecté.

²¹ Cette perspective est enregistrée grâce à une caméra embarquée ($\varnothing=8\text{mm}$) que l'acteur porte soit sur des lunettes, soit au niveau de la tempe.

Enfin, le dernier axe que nous proposons afin de mettre en perspective ces quatre méthodologies renvoie à la question de la triangulation des matériaux de recherche. Même si les différentes raisons en sont différentes, une convergence peut être constatée quant à l'intérêt de mobiliser différentes documentations de l'action, de l'activité ou de l'expérience. Vermersch (2004, p44) souligne l'intérêt de "*triangler des données indépendantes*"; Clot prône une observation participante, la "*formation d'un milieu durable d'analyse et d'action*" (1999, p136); Theureau (1992) convoque à la fois une description intrinsèque et une description extrinsèque du cours d'action; pour nous, cette nécessité de différentes sources de documentation de l'action trouve aussi un fondement dans la volonté de ne pas réduire une théorie de l'action à une théorie du discours de l'action (Ricoeur, 1990)²². Si l'intérêt pour une triangulation est unanime, deux optiques doivent, à nouveau, être distinguées. La première est propre à la perspective d'analyse psychologique du travail de Clot: l'observation participante et l'ensemble des matériaux construits à propos d'une activité paraissent nécessaires pour "*résister au récit du sujet*" lors de l'autoconfrontation, pour exploiter les formes dissonantes de l'activité (Clot, 2000, p54). La seconde est partagée par les trois autres perspectives: "*pour comprendre et analyser le déroulement de l'action, [...] les verbalisations viendront souvent en complément aux informations qu'apportera ce qui est observable et les traces de la réalisation de l'action*" (Vermersch, 1994, p19). Ainsi, la triangulation est nécessaire à compréhension, à la formalisation et à l'analyse de l'action et/ou de l'activité. L'autoconfrontation et l'entretien en *re situ subjectif* doivent ensuite être distingués de l'entretien d'explicitation pour deux raisons. D'une part, la triangulation est, dans leurs cas, garantie, puisque l'entretien porte sur un moment choisi et investigué par le chercheur. D'autre part, ces deux méthodologies utilisent aussi les matériaux d'observation et/ou d'enregistrement comme une possibilité d'analyse du rapport du discours au déroulement de l'action. Source commune de différenciation, ce dernier axe nous a semblé pertinent pour mettre en perspective ces différentes méthodes.

3. Une tentative de mise en perspective

A partir des axes de différenciation que nous avons développés dans le paragraphe précédent, nous proposons une mise en perspective qui se résume dans le tableau suivant.

Ce dernier présente en ligne les différentes méthodes: l'autoconfrontation, l'autoconfrontation croisée, l'entretien d'explicitation et l'entretien en *re situ subjectif*; en colonne les axes dont il vient d'être question: la verbalisation de l'action, la singularité du moment, la trace et la triangulation.

²² Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*, Paris: Seuil.

	Verbalisation de l'action	Singularité du moment	Trace	Triangulation
L'auto-confrontation Theureau, 1992	Saisir ce qui est pré-réflexif, significatif, montrable, racontable, commentable par l'acteur Pour un point de vue intrinsèque sur l'activité	Choix du chercheur Cristallisée par la vidéo	Vidéo du comportement de l'acteur, support d'entretien <i>Extériorité contre laquelle il faut lutter</i>	Garantie par : - Vidéo du comportement - Observation participante Sources de documentation complémentaire de l'activité et contraintes pour la verbalisation
L'auto-confrontation croisée Clot, 1999	Mettre à jour ce qui révèle du possible, de l'impossible ou de l'inattendu au contact des réalités Pour soulever des conflits dans le déroulement des activités	Choix concerté entre le chercheur et un collectif de professionnels Cristallisée par la vidéo	Vidéo du comportement de l'acteur, support d'intersubjectivité <i>Extériorité qui permet de ne pas réduire le travail à ce que l'acteur a réalisé</i>	Garantie par : - Vidéo du comportement - Observation participante - Traces d'activité Possibilité d'un changement de posture par rapport à l'action
L'entretien d'explicitation Vermersch, 1994	Expliciter le pré-réfléchi de l'action, dévoiler le phénoménal, la pensée privée Pour une description d'un vécu	Saillant pour l'acteur Relative aux états affectifs de l'acteur	Trace mnésique, affective, sensible <i>Garantie de subjectivité</i>	Aléatoire <i>Le moment saillant pour acteur a-t-il été investigué par ailleurs ?</i> Sources de documentation complémentaire de l'action
L'entretien en re situ subjectif	Approcher avec l'acteur les significations sous-jacentes à son action Pour un partage d'expérience permettant une documentation de l'action	Choix du chercheur Cristallisée par la vidéo	Vidéo de la perspective <i>subjective située</i> , support d'entretien <i>Extériorité limitée</i>	Garantie par : - Vidéo du comportement - Vidéo de la perspective <i>subjective située</i> - Observation participante Sources de documentation complémentaire de l'activité et contraintes pour la verbalisation

Même si des analyses théoriques plus approfondies sont indispensables au positionnement relatif des points de vue méthodologiques esquissés, cette première mise en perspective devrait permettre de mieux les situer.

Nous avons laissé de côté plusieurs débats de taille à même de mieux spécifier les points de rencontre et les divergences entre ces différents points de vue : les distinctions entre des orientations psychologiques et d'autres anthropologiques, la question du statut du langage –et des savoirs– par rapport à l'action, les distinctions entre l'action, l'activité, la pratique et l'expérience... Malgré tout, ces méthodes sont souvent regroupées dès qu'il est question de réintégrer la subjectivité de l'acteur, de s'intéresser aux activités en situation quotidienne, de se concentrer non plus sur les tâches prescrites mais sur les actions réalisées, de prendre en compte la complexité de l'humain... dans l'analyse du travail et/ou l'étude de l'activité. Ainsi, il nous a semblé intéressant de partir de ces éléments de rapprochement qui concernent les matériaux construits afin d'élaborer une mise en perspective soulignant les convergences et divergences entre ces méthodes.

